

Tarifs et conditions location espace commun La Porte à côté

édition 2021-2022

Règlement d'utilisation :

1. Conditions générales d'utilisation

Vous pouvez utiliser l'espace commun dans sa totalité, soit le coin avec les canapés, les tables et chaises ainsi que le bar. Des toilettes sont à votre disposition à l'entrée du couloir. Tout déplacement de matériel doit ensuite être remis à sa place à la fin de votre séance. Un document intitulé "inventaire du matériel" vous sera fait signé avant que vous puissiez disposer de l'espace. Nous vous remercions de prendre soin du matériel mis à disposition.

Capacité du lieu : l'espace commun peut accueillir maximum 30 personnes en places assises. Pour un événement qui aurait lieu debout, l'espace pourrait accueillir une cinquantaine de personnes (à discuter).

2. Gestion des clés

L'accès à l'espace commun se fait par la grande porte rouge qui se trouve de côté. La clé se trouve dans le boîtier noir se trouvant à l'entrée via le code que vous recevrez de la personne en charge de l'espace. Merci de remettre la clé dans le boîtier à la fin de votre événement.

Marche à suivre pour ouvrir la porte :

- Descendez le cadre noir qui recouvre le cadran de la combinaison ;
- Composez le code et pressez le bouton de libération pour ouvrir la porte et récupérez la clé.

Marche à suivre pour fermer la porte :

- Remettre la clé ;
- Fermez la porte et brouillez le code ;
- Relevez le cadre noir.

3. Parking

Il n'est pas possible de se parquer devant la bâtiment. Les parkings de la Toula ainsi que celui du centre se trouvent à proximité (payants). D'autres places sont disponibles dans les rues aux alentours.

4. Wifi

L'utilisation du wifi est comprise dans la location de l'espace. Vous trouverez ci-dessous les informations de connexion.

Nom : *netplus-e51636*

Mot de passe : *laporteacote*

5. Boissons

Les boissons qui se trouvent dans le tiroir marqué d'un scotch rouge peuvent être consommées au prix coûtant, selon la liste de prix qui se trouve sur le comptoir du bar.

De la vaisselle se trouve à votre disposition dans l'armoire marquée d'un scotch rouge. Merci de mettre la vaisselle sale dans le lave-vaisselle qui se trouve derrière le bar et d'enclencher ce dernier s'il est plein (les tablettes se trouvent à côté).

Pour le paiement de vos consommations, une tirelire se trouve à votre disposition sur le comptoir du bar (boîte rouge).

Vous êtes également libre d'apporter vos propres consommations et d'utiliser les frigos ou les armoires si c'est libre. Merci de reprendre ce qui vous appartient à la fin de votre comité/événement.

6. Responsabilité du locataire

Le locataire est responsable de tout dégât survenu dans les locaux loués ou dans l'immeuble par la suite de faute, de négligence ou d'usage abusif de sa part. Il est tenu de maintenir le bien loué en parfait état de propreté et d'entretien.

Tarifs :

Organisation d'un comité/séance (quelques heures) :

Prix forfaitaire de CHF 40.00 le comité ou la séance

Organisation d'un événement sur un ou plusieurs jours :

Prix forfaitaire de CHF 100.00 la journée

Cotisation membre "Ami-e de la Porte à côté" :

Utilisation libre de l'espace commun (consommations incluses) pour y travailler (hors événements agendés à l'avance), prix forfaitaire de CHF 150.00 le semestre. Participation active à la vie de l'association et aux événements relatifs.

Événements-comités-séances récurrents :

Pour tout événement-comité-séance récurrent, soit qui est réservé minimum 2 fois d'affilée, un rabais de 15% est appliqué sur le montant total de votre réservation.

Pour toutes questions ou problèmes, vous pouvez contacter Madame Moyna Papaux au 079 683 39 38 ou Monsieur Yann Guerchanik au 079 566 75 93.